
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 14 mai 2021 à 8 h
en visioconférence conformément à l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et
des Services sociaux en date du 2 octobre 2020**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Sylvain Villeneuve, directeur d'arrondissement
Mme Sylvie Parent, secrétaire d'arrondissement
M. Christian Bissonnette, directeur - Travaux publics
Mme Stéphane Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social
M. Marc-André Hernandez, directeur - Aménagement urbain et patrimoine
Mme Daphné Claude, secrétaire-recherchiste – Greffe

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 8 h 02.

10.01

CA21 22 0166

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2021

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de commentaires des élus

Aucun commentaire.

10.03

Période de questions et commentaires du public

Aucun commentaire.

10.04

CA21 22 0167

Accorder un contrat à Les entreprises Ventec inc. pour la réalisation d'ouvrages paysagers dans huit ruelles dans le cadre du programme des ruelles vertes 2021, au montant de 389 098,40 \$ / Autoriser une dépense totale de 516 617,14 \$, comprenant les taxes, les contingences et les incidences - Appel d'offres public 212101 - 2 soumissionnaires conformes (dossier 1218482001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense totale de 516 617,14 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aménagement paysager dans huit ruelles;

D'accorder à Les Entreprises Ventec inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 389 098,40\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 212101;

D'autoriser une dépense de 38 909,84 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 88 608,90 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1218482001

CA21 22 0168

Autoriser le dépôt d'une demande de financement au Programme des installations sportives extérieures 2021-2025 dans le cadre des projets du réaménagement des terrains de tennis et de basket-ball au parc Jacques-Viger et du projet d'implantation de volley-ball de plage au parc Saint-Patrick (dossier 1217972002)

Attendu que l'arrondissement adhère aux objectifs et modalités du Programme des installations sportives extérieures;

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement au Programme des installations sportives extérieures 2021-2025, pour le projet du réaménagement des terrains de tennis et de basket-ball au parc Jacques-Viger et d'implantation de volley-ball de plage au parc Saint-Patrick;

De confirmer la participation financière de l'arrondissement au projet et d'assumer les frais d'entretien;

De mandater la Cheffe de division du Bureau de projets pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour les projets cités en objet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1217972002

CA21 22 0169

Approuver la liste des projets retenus par l'arrondissement en vue de les soumettre au vote du public dans le cadre du budget participatif de la Ville de Montréal (dossier 1218532002)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des projets suivants sur le bulletin de vote dans le cadre du budget participatif de la Ville de Montréal :

- a. Espaces de drainage, de verdissement et d'accessibilité universelle (1wxyza);
- b. Corridor écologique du grand Sud-Ouest (2s);
- c. Jardins communautaires renouvelés pour Montréal (3d);

De prendre en charge la mise en œuvre du ou des projets lauréats à l'issue du vote des citoyens;

D'assumer les dépenses de fonctionnement qui pourraient en découler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.02 1218532002

Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 8 h 08, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juin 2021.

Initiales Sylvie Parent